



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 septembre 2024 à 19h00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
20	29	27

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, BOURGUE Michèle, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danièle, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, LAFOND Emilie, AYME Michel, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : LEBRE Jean-Marie donne pouvoir à GROSSO Aurélie, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à MICHELOTTI Marie-Line, FANTAUZZO Marie-France donne pouvoir à JEAN Didier, MILAD Lydie donne pouvoir à COUSTABEAU Gérard, MANDINE David donne pouvoir à RICARD Isabelle, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, URAS Patrick donne pouvoir à VANDENBOSSCHE Frédéric

Conseillers Municipaux absents : POSTIAUX Régis, SERAFINI Audrey

Délibération N° 24/117-

OBJET : DELIBERATION CREATION DE POSTE - DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Rapporteur : Mme Marie-Line MICHELOTTI

L'Adjointe en charge des Ressources Humaines expose à l'assemblée que conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Elle expose qu'il est nécessaire de créer les postes suivants afin de répondre au besoin de recrutement, à compter du 1^{er} novembre 2024, d'un(e) Directrice / Directeur Général-e de la Commune de La Roque d'Anthéron.

Il propose à cet effet de créer :

- Un poste d'attaché territorial à temps complet
- Un poste d'attaché principal à temps complet

Vu l'avis du comité social territorial en date du 16 septembre 2024,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposés :

- Un poste d'attaché territorial à temps complet
- Un poste d'attaché principal à temps complet

DIT que les crédits sont prévus au budget 2024 en quantité suffisante.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

A blue ink signature of Aurélie Grosso is written over the name 'Aurélie GROSSO'.

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le..... 24/09/24
Et de la publication sur le site internet le..... 24/09/24
ou notification le